

Linguistique légale (LING301_DT)



En bref

- > **Langues d'enseignement:** Français
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Encore peu connue en France alors qu'elle est désormais bien établie dans plusieurs pays (en particulier anglo-saxons), la linguistique légale vise à produire des analyses précises des données langagières pour aider les professionnels de la justice. Nous explorerons les différents domaines d'application et les méthodes de cette discipline à partir d'exemples et d'exercices (en français exclusivement), en nous concentrant sur les domaines de la liberté d'expression et de création. Aucune connaissances en droit et/ou en linguistique ne sont nécessaires pour suivre ce cours.

Objectifs

Donner des outils linguistiques pour comprendre les textes en tant que structures.

Heures d'enseignement

CM Cours Magistral 15h

Libellé court : LING301_DT

Nature : MODL

Infos pratiques

Lieux

› Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Campus

› Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette

Contacts

Dominique Lagorgette

☎ +33 4 79 75 85 85 p7121

✉ Dominique.Lagorgette@univ-savoie.fr